

Prime jeune créateur d'entreprise

ADIE

Présentation du dispositif

Avec le soutien du Ministère de l'Emploi, du Travail et de l'Insertion, l'Adie propose une aide financière au projet, non remboursable, pour les jeunes qui souhaitent créer leur entreprise.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont éligibles à ce dispositif tous les statut d'entreprise et toute les activités.

— Critères d'éligibilité

Cette prime s'adresse aux jeunes âgés de 30 ans et moins qui remplissent l'une des conditions suivantes :

- habiter dans une zone Quartier Prioritaire politique de la Ville ou Zone de Revitalisation Rurale (ZRR),
- avoir un niveau d'étude de niveau 3 (CAP-BEP) ou inférieur,
- être bénéficiaire du RSA, ASS (Allocation Spécifique de Solidarité) ou AAH (Allocation Adulte Handicapé),
- être demandeur d'Emploi de Longue Durée (12 à 24 mois d'inscription au chômage),
- être un parent isolé,
- avoir un contrat d'intégration républicaine de moins de 24 mois.

Pour quel projet ?

— Dépenses concernées

Sont éligibles toutes les dépenses pour la création de l'entreprise.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant de l'aide est fixé à 3 000 €. L'aide est complémentaire a un microcrédit de l'ADIE d'un montant minimum de 1 000 €.

Quelles sont les modalités de versement ?

Le versement de la prime est conditionnée à l'immatriculation de l'entreprise.

Elle est accordée sur présentation de justificatifs de l'éligibilité au dispositif et suite à l'étude du projet d'entreprise par un conseiller ADIE.

Pour quelle durée ?

La demande est éligible jusqu'à 3 mois après la date de création de l'entreprise.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme ?

Le bénéficiaire de cette prime peut contacter l'ADIE via leur site internet "www.adie.org":"www.adie.org" ou par téléphone au 0 969 328 110 pour prendre rendez-vous avec le conseiller le plus proche.

— Éléments à prévoir

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- une pièce d'identité,
- les 3 derniers relevés de compte bancaire,
- un justificatif de domicile.

Critères complémentaires

- Publics visés par le dispositif
 - › Jeune

Organisme

ADIE

Association pour le Droit à l'Initiative Économique

- **Accès aux contacts locaux**
Téléphone : 0 969 328 110
Web : [www.adie.org/...](http://www.adie.org/)